

**Conseil de Paris**  
*Séance des 23 et 24 novembre 2009*

**Vœu au Préfet de Police de Paris présenté par Claude Dargent, Anne Hidalgo, Fatima Lalem, Gilles Alayrac et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés relatif au stationnement autour du nouveau site du Ministère des Affaires Etrangères, Rue de la Convention dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement.**

Considérant que l'Etat a racheté à la société Carlyle l'ancien bâtiment de l'Imprimerie nationale, afin d'y reloger une partie du Ministère des Affaires Etrangères, désormais en fonction depuis l'été 2009,

Considérant que, sur décision de la Préfecture de Police de Paris, la mise à disposition de ce site s'est accompagnée de l'interdiction pour les riverains et résidents de stationner sur les voies bordant le bâtiment (rue de la Convention, rue du Capitaine Ménard, rue de Javel et rue Gutenberg),

Considérant que le stationnement résidentiel est un élément important pour les habitants de la ville,

Considérant la présence d'un parking souterrain destiné aux salariés au sein du site du MAEE dans le 15<sup>ème</sup>,

Considérant que les places sur la voie publique réservées au MAEE se révèlent largement inoccupées,

**Aussi, sur proposition de Claude Dargent, Anne Hidalgo, Fatima Lalem, Gilles Alayrac et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu :**

- **que le Préfet de Police de Paris procède à une évaluation de l'utilité de ces places réservées et non occupées et qu'il fasse le maximum pour en remettre une partie à disposition du stationnement résidentiel des habitants de 15<sup>ème</sup>.**